

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4823 Société : 53413

Actif Pensionné(e) Autre : HADDI

Nom & Prénom : HADDI H. Bavel

Date de naissance : 1938

Adresse : Liad EL-ALI, Rue 10 051 Casablanca

Tél. : 06 60 60 7979 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 06/08/2020

Signature de l'adhérent(e) : 4823 Le : 23/11/20



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CLINIQUE ACHIFI	28/11/2020	Dr. L. DOUKKALI - KHALFI Médecin Biologiste Laboratoire Aenifaa	Montant des Honoraires : 1000
	28/11/2020		Montant des Honoraires : 3000

AUXILIAIRES MEDICAUX

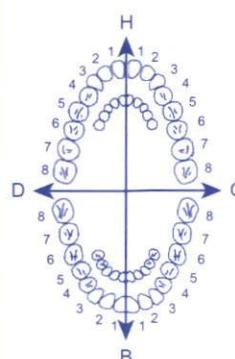
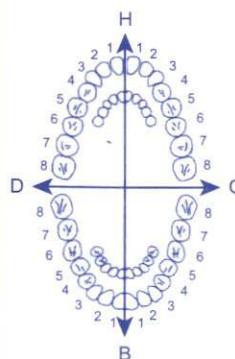
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre			Montant des Honoraires
		A M	P C	I M	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux																
				MONTANTS DES SOINS																
				DEBUT D'EXECUTION																
				FIN D'EXECUTION																
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																			
	<table border="1"> <tr> <td>H</td><td>25533412</td><td>21433552</td><td></td></tr> <tr> <td>D</td><td>00000000</td><td>00000000</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td>00000000</td><td>00000000</td><td></td></tr> <tr> <td>B</td><td>35533411</td><td>11433553</td><td></td></tr> </table>				H	25533412	21433552		D	00000000	00000000			00000000	00000000		B	35533411	11433553	
H	25533412	21433552																		
D	00000000	00000000																		
	00000000	00000000																		
B	35533411	11433553																		
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>																			
	Coefficient des Travaux																			
	MONTANTS DES SOINS																			
	DATE DU DEVIS																			
	DATE DE L'EXECUTION																			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa

Angie Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail: Cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le :

CASABLANCA 01/11/2020

ORDONNANCE

Nom et prénom : KASBI AICHA

- TDM THORACIQUE DE CONTROLE

NB : DANS UN MOIS

Clinique Achifaa
Clinique pour Anesthésie et
Réanimation et Lavoisier
Tél. : 05 22 86 22 86
Fax : 05 22 86 22 23
Casablanca - Maroc

مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

F A C T U R E

N° 202 007 388 / 2020 du 28/11/2020

Nom patient	HADDI AICHA	Entrée	Sortie
Prise en charge	PAYANTS	28/11/2020	28/11/2020

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
SCANNER THORACIQUE	1,00		1 000,00	1 000,00
			Sous-Total	1 000,00
Total Frais Clinique				1 000,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : MILLE DIRHAMS	Total général 1 000,00
--	-------------------------------

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	1 000,00				1 000,00	0,00

CLINIQUE ACHIFAA
Angle Lahcen El Arjoune et Lavoisier
Tel.: 05 22 85 92 20 - 05 22 86 22 86
See Mutuelle



FACTURE BILAN SANGUIN

REFERENCE	: AH	NOM DU PATIENT	: HADDI AICHA
ANALYSES DU	: 28/11/2020	PRESCRIT PAR	: REANIMATEUR
NUMERO DOSSIER	: EXTERNE		

DESIGNATION DES ACTES	COTATION
SEROLOGIE COVID 19	300
MONTANT A PAYER (Dh)	300.dh

ICE : 001743751000002

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

Trois Cent Dirhams

Dr.L.DOUKKALI - KHALFI
Médecin Biologiste
Laboratoire Achifaa
INP:0090060419

CLINIQUE DES SPECIALITES ACHIFAA

CASABLANCA

Reçu de caisse

Médecin : DR. BOUZIDI

LABORATOIRE

N° : 2011281138405810 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
20A15575	HADDI AICHA	28/11/2020

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		300.00
PAYANT	Total	300.00

TROIS CENTS DIRHAMS

CLINIQUE DES SPECIALITES ACHIFAA

CASABLANCA

Reçu de caisse

Médecin : DR. BOUZIDI

N° : 20112810512358100 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
20A15571	HADDI AICHA	28/11/2020

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		1 000.00
PAYANT	Total payé	1 000.00

MILLE DIRHAMS

Reçu établi par : 2KHADIJA